

Compte rendu

Conseil Municipal du 15 juin 2009

Le Conseil Municipal de la commune de Poisat (Isère) s'est réuni en séance publique le lundi 15 juin 2009 à 20 h, salle du Conseil.

Etaient présents : M. Jean-Marc Uhry Maire - MM Bernard Bouhet, Yves Arnal, Claude Sirand, Jean-Louis Minard, Ludovic Bustos, Adjoint - Mmes Marie Chaix, Françoise Gauthier, M. Hervé Fanton, Mmes Sandrine Menduni, Martine Donnet, MM David Wager, Francis Dal, Mme Micheline Burgun, MM Eric Arnol, Charles Hamon, Mme Nelly Pugnale, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mme Nicole Oleï, M. Gilbert Allouard, Conseillers Municipaux.

Pouvoirs : Mme Oleï pour Mme Chaix, M. Allouard pour M. Minard.

Secrétaire de séance : M. Ludovic Bustos.

Le compte rendu du conseil municipal du 11 mai 2009 n'appelle aucune remarque.

Les questions suivantes sont adoptées à l'unanimité des présents avec deux pouvoirs de Mme Oleï et de M. Allouard.

SYNDICAT

Présenté par M. Yves Arnal, Adjoint Délégué,

- le mandat au Maire pour signer la convention avec le SE 38 Syndicat Energie pour la répartition des Certificats d'Economie d'Energie.

FINANCES

Présentés par M. Bernard Bouhet, Adjoint,

- un virement de crédits sur le budget principal relatif à la vente de l'immeuble sis 16 avenue Hippolyte Lhenry,

- la prise en charge des frais de stage de base BAFA pour une jeune poisatière,
- la prise en charge des frais de déplacement d'un élu à St Etienne de St Geoirs,
- le versement d'une subvention aux associations.

INFORMATION

M. Jean-Louis Minard, Adjoint Délégué, présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2008. Ce document est disponible sur le site Internet et à l'accueil de la mairie.

Puis, conformément à l'article L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. le Maire informe les membres du conseil de la signature :

- avec NORISKO COORDINATION, d'une convention de coordination en matière de Sécurité et de Protection de la Santé pour les travaux de restructuration d'un bâtiment sis à Poisat 2, rue Hector Berlioz,
- avec la société COLAS RHONE-ALPES, d'un marché de travaux de remise en état de circulation du chemin de Champaney pour un montant HT de 26 486,50 Euros
- avec l'entreprise PVC MAZOYER, d'un marché de travaux de réfection du groupe scolaire élémentaire Jean Mermoz.

Ce compte rendu sera validé en séance du prochain conseil municipal.